

Un aperçu de nos activités en 2012



Transformation de l'Opéra, Av. du Théâtre, Lausanne. Une rampe d'accès va être réalisée.



L'Opéra est équipée de plateforme élévatrice et de WC adapté; il reste encore la boucle magnétique pour malentendants, qui doit être contrôlée lorsque l'installation sera définitive.



Gare de Prilly-Malley: Notre intervention date du 3 décembre 2007. Malheureusement nous n'avons pas pu obtenir les ascenseurs demandés, mais les espaces étant suffisants nous allons essayer de les faire installer.



Les rampes ont une pente de 12%.



Château de la Sarraz: L'intendant nous a demandé d'examiner les possibilités d'améliorer l'accès pour le public. Nous avons fait des propositions pour accéder sur un sol en dur avec l'installation de rampes ou de plateformes élévatoires.



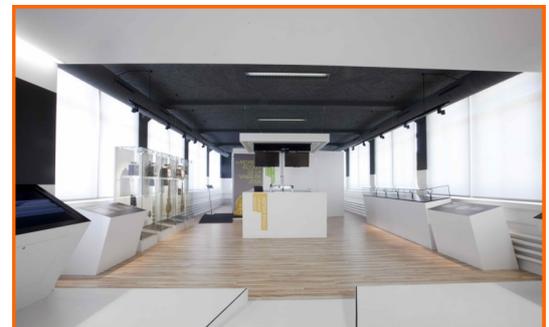
A l'intérieur du château, salle des chevaliers, qui sert pour les manifestations, mariages, etc.



Espace Horloger de la Vallée de Joux s'est modernisé en tenant compte de l'accueil des personnes handicapées.



Nous vous encourageons à visiter ce beau musée, accessible pour les personnes handicapées avec l'ascenseur depuis le parking.





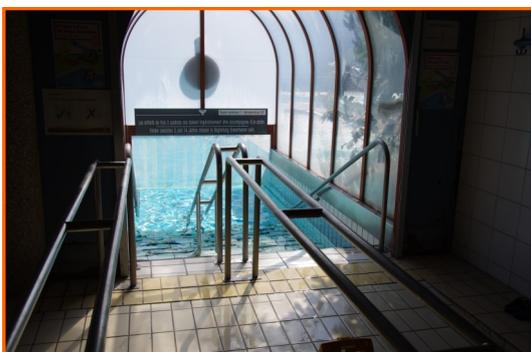
Piscine de la Sarraz: Une nouvelle rampe d'accès avec une pente de 5 à 6 % va être réalisée, une place de parc adaptée sera balisée et le seuil du WC handicapés sera supprimé. Ce local pourra faire office de vestiaire.



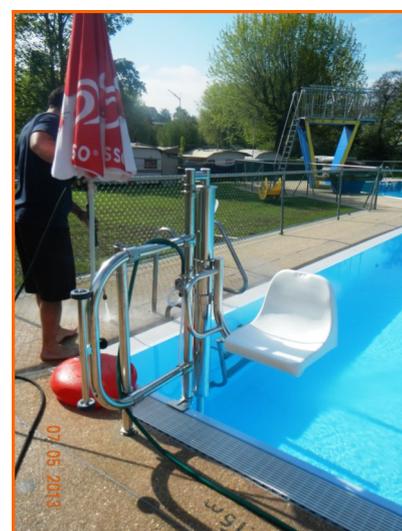
Nous avons également demandé un système de mise à l'eau.



Centre Thermal d'Yverdon: Nos propositions d'amélioration de l'accessibilité, ainsi que la participation à une séance de personnes à mobilité réduite concernées, n'ont pas reçu pour l'instant l'écoute de la direction.



Accès piscine extérieure.



Piscine de Penthaz: Un système de mise à l'eau a été installé. Nous avons également demandé un WC accessible, ainsi que des vestiaires et une place de parc adaptée.



Palais de Rumine: L'entier du Musée de zoologie est enfin accessible par deux plateformes élévatrices qui s'intègrent dans le sol.

Photo: Michel Krafft/ MZL © Copyright



Séance avec forum écoute au sujet de boucles magnétiques ; contrôle de quatre salles équipés pour malentendants; ici au Théâtre de Vidy.



le plaisir
d'aller au cinéma

reste intact pour les personnes malentendantes,
grâce à la boucle magnétique installée dans cette salle



www.ecoute.ch

la fondation romande
des malentendants

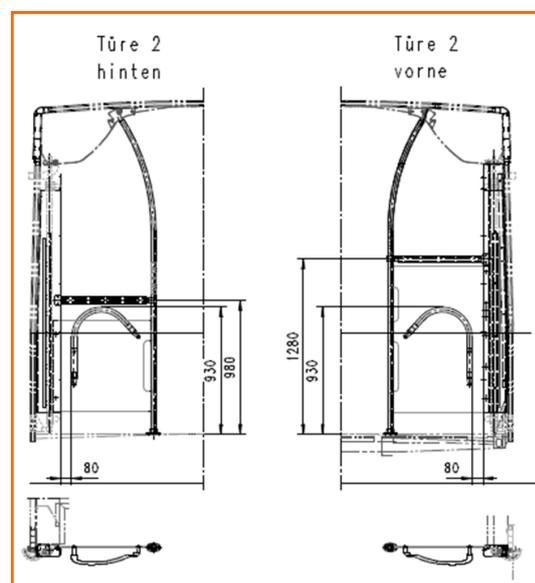
forum
écoute



Actuellement, ce diapositif est projeté dans certains cinémas qui sont équipés de boucle magnétique. Vous trouvez la liste sur notre site internet, www.avacah.ch.



Examen lors d'une séance avec M. Pierre Kehrer, membre de notre comité et malvoyant, et Mme Mira Goldschmidt de la Fondation Asile des Aveugles — dont 50% du salaire est pris en charge par ladite fondation et 50% par le Centre Suisse pour la construction adaptée aux handicapés, à Zürich — de l'implantation du futur tram à la route de Genève. Nous suivons également avec M. Werner Hofstetter du bureau « Transports publics accessibles » le choix des nouveaux bus, ainsi que la problématique des transports. Nous allons demander qu'une séance de présentation du futur tram et de la Gare de Renens soit organisée pour les associations.



Séance avec les TL concernant la demande de modification des poignées, qui ne sont pas ergonomiques. Ici, test de bus articulé.

L'entreprise Hess à Bellach a accepté les modifications proposées; ces poignées équiperont les futurs véhicules des TL.



Sensibilisation des apprentis Coop pour les préparer à l'accueil de personnes handicapées dans leurs magasins Coop City et Léman Centre.



Démonstration du véhicule adapté de M. Jean-François Bersier, avec l'appui de Mme Mouna Abbad, tous deux membres de notre association.





Inauguration du Site de Plein Soleil, Département Hébergement de l'Institut de Lavigny,



avec la participation de notre président, M. Emmanuel de Tscharner, l'animateur-chauffeur M. Olivier Delay, ainsi que M. Joao Farias, membre de l'AVACAH.



Comme chaque année, cours de conduite sur route glissante à Ecole Prométhée - Centre de formation routière de Savigny. Ce cours aura aussi lieu en 2013 si suffisamment de personnes sont intéressées.

ACTIVITÉS FUTURES

Comme évoqué dans mon mot d'introduction, la collaboration avec l'autorité cantonale, permettant une plus grande efficacité, est un de nos buts cette année.

La sensibilisation auprès de grandes entreprises reste elle aussi d'actualité.

Emmanuel de Tscharner, Président
La Sarraz, mai 2013

Réhabilitation de l'Ancien Collège

Etoy 2005 – 2006

Architecte : Ensemble architecture et urbanisme SA, Lausanne

Situé au cœur du village, l'ancien collège fait partie intégrante d'un ensemble de bâtiments et d'espaces à usage public, formés par l'auberge, l'église et le bâtiment de l'administration communale.

Sa réhabilitation s'inscrit en dernière phase d'autres interventions et crée une synergie entre les diverses composantes du centre du village.

Le programme comprend :

Au rez-de-chaussée :

- carnotzet communal
- ludothèque

Au 1^{er} étage :

- 1 salle de classe
- 1 salle de réunion avec cuisinette

Aux combles :

- 2 salles de réunion avec cuisinette

L'ensemble des locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite, par la création d'un ascenseur vitré desservant les 3 niveaux. Il est inséré à l'extérieur, entre le carnotzet et le corps principal du bâtiment.

Le projet préserve dans une large mesure les volumes existants ainsi que la structure de la charpente conservée. Le traitement architectural met en valeur les matériaux - bois, verre, métal, pierre et crépis - soulignés par quelques touches de couleurs et par l'apport de lumière naturelle.

AACAH
CONSTRUCTEURS POUR TOUS



Logements protégés – CMS – UAPE – CAT

Echallens, 2009-2011

Architecte : FT Concept SA, Lausanne

A la demande de la Commune, la Coopérative Cité Derrière a conçu et créé 26 logements protégés répartis dans trois immeubles, qui comprennent également une Unité d'accueil Parascolaire pour Ecoliers (UAPE) un Centre d'Accueil Temporaire (CAT) ainsi qu'un Centre Médico-Social (CMS).

Placé de manière centrale, le projet « Petit-Record » permet aux locataires de se déplacer aisément et de bénéficier des infrastructures et des commerces à proximité.

Les appartements respectent les directives cantonales et fédérales pour la construction de logements protégés. Ce type de logement permet à des personnes âgées ou à mobilité réduite de rester indépendantes dans un encadrement sécurisant. Des salles communautaires, dont une partie des coûts a été pris en charge par la Loterie Romande, permettent aux habitants de se réunir dans des endroits conviviaux et chaleureux. Les logements de 2,5 et 3,5 pièces sont plus particulièrement destinés aux personnes âgées vivant seule ou en couple. A la demande de la Municipalité, des logements de 4,5 pièces sont destinés aux familles dont l'un des membres est à mobilité réduite. Le CMS est aménagé sur 2 niveaux au rez et au 1^{er} étage. Un Centre d'Accueil Temporaire (CAT) est venu compléter le programme. Il est aménagé au rez, tout comme l'UAPE, qui permet d'accueillir 24 enfants par jour. Une boucle magnétique a été installée dans la salle communautaire du bâtiment 1.

AACAH
CONSTRUCTEURS POUR TOUS



A la suite de nos 20 ans d'existence, nous avons demandé aux communes vaudoises de nous signaler les aménagements qui ont bien pris en compte les besoins des personnes handicapées. Lorsque ce projet sera abouti, nous communiquerons les résultats.

